

Séance du 10 décembre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 décembre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Madame CASTEL présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Acquisition d'un tableau d'Achille Zo représentant une vue de Bayonne et demandes de subventions.

Le peintre Achille Zo (Bayonne, 1826 – Bordeaux, 1901) occupe une place particulière à Bayonne : directeur de l'École de Peinture et de Dessin (1871-1888), avant d'occuper également ce poste à Bordeaux (1889-1899), il fut aussi le fondateur puis le directeur du musée municipal de peinture (1873) alors installé à l'Hôtel de ville.

Un particulier propose au musée, pour un montant de 2 000 €, une *Vue de Bayonne* montrant l'Hôtel de ville et l'échauguette depuis la rue Frédéric Bastiat (huile sur bois, environ 40 x 30 cm), peinte par l'artiste.

Outre sa qualité, le tableau permet de découvrir le quartier du Petit Bayonne dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il s'agit en effet d'une vue prise depuis la rue Frédéric

Bastiat, peu avant le croisement avec la rue Jacques Laffitte. Elle témoigne de la configuration de ce carrefour avant la création, à partir de 1896, d'un nouveau bâtiment destiné à abriter le musée Bonnat, les archives et la bibliothèque municipale. Œuvre et document, le tableau trouvera naturellement sa place dans le parcours de visite du musée à sa réouverture, afin d'expliquer l'histoire du lieu.

L'achat de ce tableau sera soumis à la commission scientifique régionale d'acquisition des Musées de France en Aquitaine.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cet achat, étant entendu que la Commission scientifique régionale des collections des musées de France aura préalablement émis un avis favorable à cette acquisition,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions aux taux les plus élevés possibles, notamment au titre du Fram (Fonds régional d'acquisition pour les musées) Aquitaine.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.